



Agence des Ducs

PRESTATIONS ET HONORAIRES

Tarif en vigueur au 01 AOUT 2010

Siren 424 355 360 – Carte professionnelle n° T 396

DIJON

Montant de la vente :	< 80 000 € TTC	Montant des honoraires :	7 %
Montant de la vente :	81 000 € - 150 000 € TTC	Montant des honoraires :	6 %
Montant de la vente :	≥ 151 000 € TTC	Montant des honoraires :	5 %

15 -20 km autour de DIJON

Montant de la vente :	< 80 000 € TTC	Montant des honoraires :	7.5 %
Montant de la vente :	81 000 € - 150 000 € TTC	Montant des honoraires :	6.5 %
Montant de la vente :	≥ 151 000 € TTC	Montant des honoraires :	5.5 %

Au-delà de 20 km autour de DIJON

Montant de la vente :	< 80 000 € TTC	Montant des honoraires :	8 %
Montant de la vente :	81 000 € - 150 000 € TTC	Montant des honoraires :	7 %
Montant de la vente :	≥ 151 000 € TTC	Montant des honoraires :	6 %

AVIS DE VALEUR

Montant de la prestation	entre 120 € et 300 € selon le bien à évaluer et la situation géographique
--------------------------	---

Une remise exceptionnelle peut être accordée en cas de revente d'un bien d'un de nos clients.

Services proposés par l'Agence des Ducs et compris dans les honoraires :

Mesurage des biens, descriptif complet et précis, photos intérieures et extérieures, vitrines, publicités dans la presse locale et sur Internet, visites des biens, aide aux démarches administratives, rédaction du compromis de vente, accompagnement jusqu'à la signature de l'acte...



TVA à 19,60 % incluse.
Le montant de la commission s'entend toutes taxes comprises
Charge honoraires contractuellement fixée.
Affichage obligatoire.

